

Harcèlement dans les transports : à Toulouse Tisséo veut libérer la parole et durcir le combat

Lundi 5 mars 2018 à 17:24 - Mis à jour le mardi 6 mars 2018 à 8:01 Par [Thomas Biet](#) et [Bénédicte Dupont](#), [France Bleu Occitanie](#)

Pour la deuxième année consécutive, le réseau Tisséo met en place une campagne contre le harcèlement dans les transports en commun toulousains. Si la parole se libère sur le sujet, le nombre de cas recensés reste stable.



Jean-Michel Lattes (président de Tisséo-Collectivités) avec Marc Del Borrello (président de Tisséo-Voyageurs, à droite) et Julie Escudier, conseillère à l'égalité Femmes/Hommes à la ville de Toulouse © Radio France - Thomas Biet

Toulouse, France

De nouvelles campagnes contre le harcèlement dans les transports en commun ont été lancées ce lundi 5 mars en Île-de-France et à Toulouse. A Paris, un **numéro d'alerte** voit le jour (le 3117 par téléphone, le 31177 par SMS).

Cibler les agresseurs, inciter à réagir



Les nouvelles affiches incitent les victimes et les témoins à réagir © Radio France - Thomas Biet

A Toulouse, une nouvelle campagne d'affichage a été présentée par Tisséo. [En avril 2017, la première campagne de sensibilisation visait à faire connaître le problème.](#) Aujourd'hui elle vise à pointer du doigt les agresseurs. Sur les affiches, on peut toujours voir des monstres et ce slogan "Harceleurs, agresseurs, frotteurs : c'est à vous de trembler". Les affiches **incitent les victimes et témoins à réagir.**

Il y a une vraie prise de conscience des personnes

Trois associations participent à la réflexion avec Tisséo et la Métropole toulousaine : la **Ligue des Droits de l'Homme**, l'**Autate** (association d'usagers des transports en commun toulousains) et **Stop au harcèlement de rue**. Pour Philippe Lebailly, porte-parole de la LDH sur le sujet du harcèlement, la campagne va dans le bon sens : "Le phénomène est pris en considération dans son ensemble. Au départ, Tisséo avait une vision minimisée du phénomène. Désormais il y a une vraie prise de conscience, y compris des personnels, ce qui n'était pas forcément le cas".

[Philippe Lebailly : "On prend le problème de manière globale, il y a une prise de conscience"](#)

J'interdis à ma fille de prendre le bus le soir

Si les affiches permettent de parler du problème, elle ne le règle pas. Il y a **37 signalements d'agressions ou de harcèlement en 2016** sur le réseau, 38 en 2017. Et selon un sondage de Tisséo, plus d'une femme sur trois affirme en avoir déjà été victimes. C'est arrivé à Marie-Aude : "*J'ai vécu un truc pas très cool il y a pas longtemps dans les bus. Des hommes bourrés qui viennent vous haranguer et personne ne bouge. Moi j'ai une ado, je lui interdis de prendre les transports en commun le soir. C'est malheureux mais c'est une réalité*".



Julie Escudier, conseillère déléguée à l'égalité hommes-femmes à la mairie de Toulouse. © Radio France - Alban Forlot

Il faut absolument que les victimes prennent le temps de porter plainte au commissariat même si la démarche peut être longue et fastidieuse. Il faut que toutes les parties fassent des efforts pour faire avancer la cause. Sans plainte, pas de sanction et sans sanction, le délit sera réitéré. — Julie Escudier, conseillère municipale de Toulouse déléguée à l'égalité hommes-femmes

300 agents formés, bientôt des PV dans le métro ?

Libérer la parole des victimes, pousser les témoins à réagir, c'est aussi l'objectif de cette nouvelle campagne. Important pour les associations. Mais **les affiches ne font pas tout** pour Marie : "*On teste tout c'est bien on essaye. Mais je ne pense que cela va régler le problème. Il faudrait plutôt accroître la sécurité dans le métro. Là, on informe les gens qu'ils peuvent être harcelés. On le sait !*"

Jean-Michel Lattes, président de Tisséo, est pour permettre aux agents de verbaliser directement

Tisséo a formé ses **300 agents** pour accompagner les victimes dans leur dépôt de plainte. Faut-il leur permettre de verbaliser directement ? Jean-Michel Lattes, son président, est pour : "*Je suis favorable à un durcissement des lois pour permettre à des agents assermentés d'aller jusqu'à la verbalisation lourde*". Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur a ouvert la voie à cette possibilité en indiquant que le gouvernement est favorable à l'instauration d'une **amende forfaitaire** pour punir les auteurs de harcèlement dans l'espace public.

Tisséo - qui travaille désormais en lien étroit avec le parquet - réfléchit également à **modifier les arrêts de bus** dans les endroits les moins éclairés la nuit pour limiter les risques mais la mesure n'est pas encore à l'ordre du jour. La mairie de Toulouse lancera également une "marche exploratoire" pour déterminer quels sont les endroits que les femmes souhaiteraient voir davantage sécurisés le long de leur parcours transports-maison.

Par :

Thomas Biet [France Bleu Hérault](#)

Par :

Bénédicte Dupont [France Bleu Occitanie](#)